

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 31 janvier 2020

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 11 février 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 10 février 2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – SUBVENTION A L'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT REGIONAL DES MINI-ENTREPRISES LE 16 AVRIL 2020 PAR LA FEDERATION "ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE NOUVELLE-AQUITAINE" (EPA NA)

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Florent SIMMONET, Christian BREMAUD à Jean-Michel BEAUDIC, Christelle CHASSAGNE à Anne-Lydie HOLTZ, Alain CHAUFFIER à Florent JARRIAULT, Michel HALGAN à Sylvie DEBOEUF, Christine HYPEAU à Alain BAUDIN, Dominique JEUFFRAULT à Dominique SIX, Stéphane PIERRON à Anne BAUDOUIN, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Alain LECOINTE

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Fabrice DESCAMPS, Monique JOHNSON, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Sophia MARC, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Michel PANIER, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Pascal DUFORESTEL, Jean-Claude FRADIN, Michel HALGAN, Christine HYPEAU, Dominique JEUFFRAULT, Stéphane PIERRON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 10 FEVRIER 2020

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – SUBVENTION A L'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT REGIONAL DES MINI-ENTREPRISES LE 16 AVRIL 2020 PAR LA FEDERATION "ENTREPRENDRE POUR APPRENDRE NOUVELLE-AQUITAINE" (EPA NA)

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Vu le soutien de la Communauté d'Agglomération du Niortais aux filières économiques,

EPA est une fédération d'associations loi 1901 à but non lucratif dont l'objet est d'aider les jeunes à révéler leur potentiel grâce à un projet pédagogique collectif et co-construit, à mission entrepreneuriale. Ses programmes s'adressent aux 9 - 25 ans en milieu scolaire, dans l'enseignement général, technologique ou professionnel, mais aussi aux jeunes en insertion professionnelle.

EPA propose aux jeunes une expérience unique, pragmatique, et fédératrice, en accord avec la pédagogie active du "apprendre en faisant" :

- elle permet d'appliquer les connaissances scolaires et développer ses compétences par le projet collectif ;
- elle fait découvrir les métiers et ouvre des perspectives ;
- elle initie à la vie économique et au travail en groupe ;
- elle développe l'autonomie, la responsabilité, la créativité, la confiance en soi et la prise d'initiatives.

Accompagner des jeunes dans la réalisation de projets entrepreneuriaux nourrit directement la politique de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE). EPA permet aux entrepreneurs et aux collaborateurs des entreprises partenaires de mettre leurs expertises, leurs compétences et du temps au service du projet des jeunes. Chacun développe ainsi son esprit d'entreprendre, forme les compétences et révèle les talents.

Le projet phare d'EPA est la possibilité donnée de créer une entreprise grandeur réelle, par une équipe d'élèves, du collège au BTS, aidée d'un enseignant et d'un entrepreneur. Ces entreprises sont appelées les « mini-entreprises ».

Chaque année, les jeunes ayant mené un projet de Mini-Entreprise ont le choix de participer aux championnats régionaux qui précèdent le championnat national, puis le championnat européen. Ces rendez-vous permettent aux mini-entrepreneurs de porter un regard sur leur travail d'équipe à l'issue d'une année. Les projets sont couronnés par un jury de professionnels d'entreprises. Ces événements

Accusé de réception en préfecture
N° 2020-01117
Date de télémtransmission : 13/02/2020
Date de réception préfecture : 13/02/2020

sont une nouvelle occasion de rencontres entre des professionnels aguerris et des mini-entrepreneurs engagés.

Dans le cadre de la promotion des filières économiques du territoire et également à travers la volonté de développer l'esprit d'entrepreneuriat sur le territoire de la CAN, il est proposé de soutenir l'organisation du championnat régional des mini-entreprises par EPA (événement régional) qui aura lieu le 16 avril 2020.

Afin de soutenir cette manifestation qui rassemblera près de 200 personnes,

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le versement d'une subvention de 4 270,40 € pour l'organisation du championnat régional des mini-entrepreneurs qui aura lieu le 16 avril 2020,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tout document relatif à cette affaire.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200213-C50-02-2020-DE
Date de télétransmission : 13/02/2020
Date de réception préfecture : 13/02/2020